

## Ekopolis lance la démarche « Quartiers durables franciliens »





Après la démarche « [Bâtimentsdurablesfranciliens](#) », lancée en 2017, l'association Ekopolis élargit la certification à l'échelle du quartier, avec « [Quartiersdurablesfranciliens](#) ». La démarche comprend notamment un accompagnement des acteurs et l'évaluation du projet d' [aménagement](#) autour de 300 critères.

En juin dernier, Ekopolis lançait [un annuaire des fabricants et distributeurs de matériaux biosourcés](#), qui seront mis à l'honneur dans la nouvelle Réglementation Environnementale 2020 (RE2020), effective au 1er janvier 2022.

Toujours dans cette [démarche](#) vertueuse pour l'environnement, l'association annonce élargir la démarche « [Bâtiments durables franciliens](#) » (BDF) à l'échelle du [quartier](#), avec « [Quartiers durables franciliens](#) ».

## De l'échelle du bâtiment à l'échelle du quartier

Depuis son lancement en 2017, « [BDF](#) » a en effet connu un franc succès, avec une centaine d'[opérations](#), et plus de 60 maîtres d'ouvrage accompagnés, qui ont d'ailleurs fait la demande d'élargir la démarche à de plus grands projets d' [aménagement](#).

« *Nous avons recensé chez les professionnels le besoin d'avoir un outil d'accompagnement opérationnel, exigeant et contextualisé - propre au territoire de l'Île-de-France -, mais également un outil à l'échelle du [quartier](#) : beaucoup d'acteurs ayant engagé un projet en [BDF](#) nous disaient vouloir la même chose pour leurs projets d'envergure plus large* », explique Julia Malinverno, responsable de la [démarche](#) chez Ekopolis.

Tout comme [Bâtiments durables franciliens](#), la nouvelle démarche a été développée par et pour des professionnels, avec la participation d'une centaine d'urbanistes, aménageurs, promoteurs, et architectes.



Concrètement, Ekopolis accompagne les acteurs et évalue les projets d'aménagement à travers des objectifs chiffrés. La certification se fait en trois étapes : à la conception, lors de la réalisation, puis deux ans après la livraison.

La grille d'évaluation comprend notamment 300 critères répartis en 8 thématiques. La démarche Quartiers durables franciliens affiche notamment de hautes exigences en matière de renouvellement urbain et de zéro artificialisation nette (ZAN). « *Ce ne sont pas démarches élitistes : nous sommes là pour faire progresser le projet* », assure toutefois Laurent Perez, directeur d'Ekopolis.

Christian Mourougane, directeur de l'aménagement à la Métropole du Grand Paris prévoit d'ores et déjà de recourir à cette démarche, notamment pour la ZAC Plaine Saulnier, un site des Jeux Olympiques de Paris 2024.

*Claire Lemonnier*

Photo de une : Adobe Stock

Claire.lemonnier

